

2- Comment est gérée la liste d'aptitude ?

Ecris par SAMOT Max

Jeudi, 10 Janvier 2019 08:42 - dernière révision Mardi, 05 Février 2019

La liste d'aptitude est **gérée par le Centre de Gestion organisateur du concours** quel que soit l'endroit où vous recherchez un emploi.

Il appartient à votre futur employeur de **vérifier votre inscription sur la liste d'aptitude** auprès du Centre de Gestion organisateur du concours.